



CTL du 23 juin 2015 Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

À de nombreuses reprises nous avons dénoncé la piètre qualité du dialogue social à la DGFIP et au-delà. Depuis longtemps nous n'hésitons plus à parler de mépris de la part des dirigeants pour les instances de dialogue social, pour les représentants du personnel, et à travers eux pour les agents eux-mêmes. Aujourd'hui force est de constater que ce mépris semble s'inscrire dans l'air du temps, au plus haut niveau de l'état et des institutions européennes et mondiales.

Quand ses adversaires l'employaient en 2006, François Hollande parlait de « brutalité » et de « déni de démocratie ». Comment analyser autrement le recours répété à l'article 49-3 de la constitution pour imposer la loi Macron, la loi la plus régressive jamais imaginée en matière de droits des salariés ? Mépris du débat parlementaire, mépris des représentants élus par le peuple, mépris du peuple qui souffre et souffrira encore plus de ces mesures.

À propos de peuple qui souffre, comment ne pas parler de la Grèce et, là aussi, du mépris de la Troïka pour ce peuple et ses représentants ? Après avoir enfoncé et maintenu ce pays dans la crise en lui imposant l'austérité la plus brutale, malgré le message très clair des électeurs grecs en faveur d'une autre vision de la société, l'union européenne et le FMI se montrent plus inflexibles que jamais au risque de précipiter la Grèce vers la faillite des banques et une nouvelle catastrophe sociale. Si ça ce n'est pas du mépris !

Alors bien sûr on pourrait se dire qu'il n'y a que peu de rapport entre tous ces points, et encore moins avec l'ordre du jour de ce CTL, et bien on aurait tort.

Les politiques menées en Europe suivent toute la même logique. Elles s'appliquent de façon diversifiée, mais ont pour but de déconstruire l'État-social né après-guerre, fruit d'un rapport de force favorable aux travailleurs. Parmi ces politiques, figure en bonne place la mise à mort des services publics, sous prétexte d'endettement. De là venait la RGPP, puis la MAP qui lui a emboîté le pas. De là viennent les attaques contre nos statuts. De là découle la démarche stratégique de la DGFIP et son cortège de réformes.

Ainsi nous pouvons affirmer que la mutualisation de missions, comme la formation professionnelle, la baisse des volumes de promotions, la baisse des budgets, la baisse des effectifs et les réorganisations qui s'ensuivent, s'inscrivent toutes dans la logique de réponse aux injonctions ultralibérales, sans aucune prise en compte des conséquences sur les travailleurs.

Ainsi vous comprendrez notre scepticisme sur ce qu'il reste à espérer du dialogue social dans ces conditions. Il suffit d'ailleurs de lire l'ordre du jour et les documents pour constater qu'il est davantage question de nous présenter des bilans divers et des décisions déjà bien arrêtées que de nous demander notre avis. Peut-être, espérons le, donnerez vous plus de consistance à nos débats que ce que les documents laissent craindre. Car rappelons le encore une fois, nous ne considérons pas notre rôle ici comme celui d'une chambre d'enregistrement. Si nos collègues nous ont élus c'est parce qu'ils savent que nous sommes déterminés à gagner, pour eux et avec eux, l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

Soyons clairs, le scepticisme que nous affichons n'est pas un pessimisme, et encore moins un renoncement. Comme en Grèce ou en Espagne, nous savons pertinemment que c'est par la lutte et le rapport de force qu'un avenir meilleur se construit, nous nous y employons.